DLP-2-9-80360806

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES 2

PUBLICATION PERIODIQUE C P P N° 536 A D

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE"
PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
47 rue Paul Doumer. 93100 MONTREUIL. Tel : 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL 60 F
Régisseur de Recettes. D.D.A- P.V
Services Vétérinaires
107 bis rue du Fg St Denis 75010 PARIS
C C P 9063 96 U - PARIS

BULLETIN N° 138 - 27 AOUT 1980

COLZA

TRAITEMENT DES SEMENCES

* FONGICIDES

Matière active (dose g/quintal de semence)	Spécialités commerciales	Dose de produit commercial par quintal de semence	Champignons combattus
Captane 120 - 240 g	nombreuses	150 à 300 g de produit à 80 % de captane	Alternaria
Silicate de méthoxy-éthyl mercure - 3,75 g	Francosan AP Soprasan	250 g à 1,5 %	Phoma Alternaria
Oxyquinoléate de cuivre 37,5 g	Quinolate Semences Eco 20 % ou Agronex Cuprolate 15 % Quinolate Semences WK 60 %	187,5 g 250 g 62,5 g	Alternaria
Thirame 120-240 g	nombreuses	150 à 300 g de produit à 80 %	Phoma Alternaria

* INSECTICIDES (ALTISES)

Un traitement insecticide des semences est recommandé contre ces ravageurs . Utiliser de préférence des semences traitées au Méthiocarbe (25 g m.a / kg) (Mesurol à 50 g de produit commercial par kg de semence) sinon au Lindane (50 g de m.a / kg) ou avec l'association Lindane + Endosulfan (50 g + 125 g de m.a / quintal) .

L'utilisation de Carbofuran (Curater) au semis, (à la place du traitement des semences) peut avoir une efficacité prolongée sur les adultes et les larves d'Altises . Ce produit doit être localisé avec un microgranulateur à la dose de 600 g de m.a / ha (dose homologuée). (d'après les essais du CETIOM, une dose de 450 g de m.a / ha pour un écartement de 34 cm donnerait des résultats analogues).

TECHNIQUES CULTURALES

Pour limiter l'extension des maladies sur Colza (Phoma, Sclérotinia) contre lesquelles aucun fongicide efficace n'existe actuellement, il est impératif d'enfouir tous les restes des cultures antérieures de Colza avant la levée de nouveaux champs de Colza . Cet enfouissement a pour but d'éliminer au maximum les organes de conservation de ces deux champignons. Il doit être complet (labour après broyage) et suppose une discipline collective de la part des producteurs, car une parcelle non retournée peut contaminer les parcelles voisines .

P 528

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur - Gérant : P. JOURNET.

DESHERBAGE

(d'après un bulletin de la Circonscription Poitou - Charentes)

Ce desherbage est souvent délicat et il convient d'intervenir au bon moment en fonction de la flore potentielle qu'il importe de bien connaître .

INFESTATION DE CRUCIFERES

Le problème des crucifères est pratiquement impossible à résoudre si on n'a pas pris au départ les mesures culturales nécessaires qui consistent à labourer dès que possible et à préparer un lit de semences . Ce "faux semis" permettra une levée précoce des mauvaises herbes . Ces dernières seront détruites au paraquat ou enfouies lors de la préparation du sol pour le "vrai semis" . Il est possible aussi de semer avec un écartement suffisant permettant de biner pendant l'hiver : le Colza se développera plus et son rendement soutiendra la comparaison vis à vis du Colza semé à écartement normal .

Le désherbage chimique n'assure pas un contrôle suffisant des crucifères :

- en pré-levée : seule la capselle est sensible (Téridox, Dévrinol)
- en post-levée : sanve, ravenelle peuvent être plus au moins limitées par l'application de KERB ULTRA (propyzamide = 500 + diuron = 160 g/ha).

INFESTATION D'AUTRES DICOTYLEDONES

Un certain nombre de dicotylèdones sont peu contrôlées par les herbicides de post-levée . Il s'agit de l'alchemille, des coquelicots, des fumeterres, du gaillet, des géraniums, des lamiers, des matricaires, de la pensée et de la véronique . Dans ce cas, un désherbage de pré-levée est impératif . Ce désherbage peut se faire en pré-semis ou en post-semis .

PRE-SEMIS

Matière active dose par ha	napropamide 1000 à 1250 g	trifluraline 1200 g	diallate 1400 g	nitralin 1125 g	napropamide + nitralin 700 g+ 800 g	butam 2880 g
Produits commerciaux et dose / ha	DEVRINOL 2 à 2,5 kg	TREFLAN 2,5 l	AVADEX 3,5 l	PLANAVIN W 50 :2,5 l	FULTON et 2,5 kg	COMODOR 4 l
Mode d'application	incorporer dans les 48h sur 2 à 3 cm	incorporer dans les 4 h sur 6 à 3 cm	incorporer immédiatement sur 6 cm	incorporer dans les 48 h sur 2 à 3 cm	incorporer dans les 48 h sur 2 à 3 cm	incorporation non obligatoire
Activité sur crucifères	bonne sur capselle limitée sur les autres	limitée	aucune	limitée	limitée	limitée
Activité sur graminées	bonne en général,limitée sur raygrass repousses et folle avoine	bonne en général,limitée sur repousses et folle avoine	bonne,porter à4L/HA sur repousses et folle avoine	bonne sauf sur raygrass,folle avoine, repousses	bonne sauf sur raygrass folle avoine et repousses	bonne sur folle avoine et repousses porter la dose à 5 l
Activité sur autres dicotylédones	bonne en général limitée sur gaillet	bonne en général limitée sur gaillet, insuffisante sur matricaire et mercuriale	aucune	bonne en général, moyenne sur matricaire	bonne en général,limitée sur gaillet	uniquement sur coquelicot,matricaire,stellaire,véronique

POST-SEMIS

Deux produits sont utilisables : - le butam (comodor)
- le dimétachlore = 1250 à 1500 g/ha (Téridox = 2,5 à 3l/ha)

Ces produits doivent être utilisés le plus tôt possible après le semis et toujours avant la levée des mauvaises herbes .

Leur emploi est un peu plus souple que les produits de pré-semis . Mais leur spectre d'activité est relativement limité :

- butan : utilisé en post-semis, il reste intéressant contre les graminées, et son action sur dicotylédones est plutôt meilleure qu'en prés-semis . Il est cependant inefficace sur alchenille, fumeterre, gaillet, géranium, lamier et crucifères .

- dimétachlore : inefficace sur folle avoine, repousses, coquelicot, fumeterre, gaillet, pensée ravenelle et sanve . Le dimétachlore a l'avantage de pouvoir être suivi de n'importe quelle culture en cas de retournement du Colza .

INFESTATION DE GRAMINÉES

C'est le problème le plus facile à résoudre . Il peut l'être soit en pré-semis (voir tableau ci-dessus) soit en post-levée (voir tableau ci-dessous).

Matière active dose par ha	dalapon 2125 g	propyzamide 500 g à 750 g	propyzamide + diuron 500 + 160 g	carbetamide 2100 g	alloxydime - Na 560 g	benzoyl-prop-ethyl 1000 g
Produits commerciaux dose par ha	nombreuses spécialités 2,5 kg	KERB 50 W 1 kg à 1,5 kg	KERB ULTRA 1,2 kg	LEGURAME 3 kg	FERVIN 750 g + 3 l huile	SUFFIX 20 5 l/ha
Date d'application	du stade 2 feuilles vraies à 15 jours avant la période des premiers gels	du stade 3 feuilles vraies jusqu'à 3 semaines avant la reprise de la végétation	du stade 4 feuilles vraies bien développées et avant l'hiver	du stade 4 feuilles vraies jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation	de la levée au début de la montaison de la graminée	au stade tige 10 cm avant montaison du Colza

BETTERAVE

GRANDES CULTURES

OÏDIUM : Les premiers foyers de la maladie ont été observés . Les pluies et le temps humide ont une action défavorable sur l'évolution de la maladie .
Intervenir dans les cultures présentant des foyers . Traiter à l'aide de soufres mouillables. Le (Microthiol spécial) - (Thiovit) 7,5 kg/ha est efficace à condition d'intervenir sur le feuillage encore peu touché . (Soufre micronisé)6.400 gr m.a/ha.

CERCOSPORIOSE ET RAMULARIA

Taches limitées dans la région de Montereau . Profiter de l'éventuel traitement oïdium pour ajouter à la bouillie 2 kg/ha d'une spécialité à base de Manèbe ou Mancozèbe .

ROUILLE - ALTERNARIA

Des attaques locales très faibles ont été observées .

POMME DE TERRE

MILDIOU

Dans les parcelles touchées par cette maladie et où la tubérisation est terminée, il est nécessaire d'effectuer un défanage le plus rapidement possible . Ne pas attendre qu'il y ait plus de 10 % du feuillage atteint pour proceder au défanage .

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

CULTURES FRUITIERES

Les captures aux pièges sexuels de papillons du 1er vol sont terminées . Mais, compte tenu de la durée de vie des papillons et des conditions météorologiques du mois d'août, qui ont été plus favorable à l'activité de ce ravageur, de faibles pénétrations sont encore possibles.

PSYLLES DU POIRIER

Dans la plupart des cas, les populations sont relativement faibles et aucune intervention n'est à réaliser avant la récolte .
Dans les rares vergers où les populations sont importantes, leur évolution est à surveiller attentivement . Les attaques tardives sont souvent préjudiciables au bon départ de la végétation au printemps suivant .

ACARIENS

Un contrôle est nécessaire pour savoir si l'importance de la population justifie un traitement permettant de limiter le dépôt des oeufs d'hiver : 2 feuilles par arbre sur 50 arbres dans le 1/3 central d'une pousse de l'année.
Les seuils retenus sont de 45 % de feuilles occupées ou de 5 formes mobiles par feuille.

PUCERONS

L'activité du puceron lanigère reste à surveiller.

TAVELURES DES ARBRES FRUITIERS À PEPINS

Dans les vergers infestés, la protection doit être maintenue jusqu'à la récolte.

CULTURES MARAICHERES

TEIGNE DU POIREAU

Un nouveau vol vient de débuter. Des éclosions larvaires sont à craindre. Généralement cette dernière génération est plus importante que les précédentes et est à l'origine de dégâts souvent sérieux.
Utiliser les produits indiqués dans notre bulletin technique n° 131 du 19 juin 1980.

TOMATE - ALTERNARIA

Les informations de notre dernier bulletin restent toujours valables.

VERS GRIS

Les dégâts commencent à être sensibles. Les produits utilisables sont les suivants :

- Carbaryl 30 kg/ha de spécialité à 5 %
- Chlorpyriphos 50 kg/ha de spécialité à 2 %
- Endosulfan 2 g/kg de son - 30 à 50 kg d'appât toxique / ha
- Lindane 4 g /kg de son - 30 à 50 kg d'appât toxique/ha
- Phoxime 100 kg/ha de spécialité à 5 %
- Polychlorocamphane) 6 g/kg de son - quantité ha = voir Endosulfan
- Toxaphène)
- Associations
  Endosulfan + Parathion : 8 cm³ de spécialité/kg de son = quantité/ha voir Endosulfan
  Polychlorocamphane + huile blanche de pétrole : 0,008 l/kg d'appât = quantité /ha, voir Endosulfan

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON